

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NOS  
LAS-0063, LAS-0064, LAS-0065 ET LAS-0066**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement a adopté à sa séance du 7 février 2011 les règlements suivants :

- LAS-0063 Règlement autorisant un emprunt de 900 000 \$ pour des travaux de réfection de parcs, de plateaux sportifs et de patinoires extérieures dans l'arrondissement de LaSalle.
- LAS-0064 Règlement autorisant un emprunt de 1 500 000 \$ pour l'acquisition de véhicules, de machinerie, d'outillage et d'équipements.
- LAS-0065 Règlement autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de réfection des piscines et des jeux d'eau de l'arrondissement de LaSalle.
- LAS-0066 Règlement autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de réfection de différents bâtiments de l'arrondissement de LaSalle.

et que ces règlements ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 30 mars 2011.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur en date du 7 avril 2011.

DONNÉ À LASALLE, ce 7 avril 2011.

Marc Morin  
Secrétaire d'arrondissement

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAWS NOS.  
LAS-0063, LAS-0064, LAS-0065 AND LAS-0066**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Borough Council has adopted at its meeting held on February 7, 2011 the following bylaws:

- LAS-0063 Bylaw authorizing a loan of 900 000 \$ for various repairs in different parks and of sport facilities and exterior skate rinks in the Borough of LaSalle.
- LAS-0064 Bylaw authorizing a loan of 1 500 000 \$ for the purchase of vehicles, machinery, tools and equipment.
- LAS-0065 Bylaw authorizing a loan of 500 000 \$ for various repairs of swimming pools and water games in the Borough of LaSalle.
- LAS-0066 Bylaw authorizing a loan of 500 000 \$ for work related to the LaSalle borough buildings.

and that the said bylaws has been approved by the *ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* on March 30, 2011.

These bylaws may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55 Dupras Avenue, LaSalle, during business hours.

These bylaws take effect as of April 7, 2011.

GIVEN AT LASALLE on April 7, 2011.

Marc Morin  
Secrétaire d'arrondissement